m A/C.3/64/L.55 **Nations Unies**



Distr. limitée 3 novembre 2009 Français Original: anglais

Soixante-quatrième session **Troisième Commission**

Point 67 b) de l'ordre du jour Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée : mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Soudan*: projet de décision

Adoption du document final de la Conférence d'examen de Durban

L'Assemblée générale

- Accueille avec satisfaction le document final de la Conférence d'examen de Durban¹, tenue à Genève, du 20 au 24 avril 2009, dans le cadre de ses travaux, conformément à la résolution 61/149 du 19 décembre 2006:
- Décide de faire siennes les dispositions contenues dans le document final de la Conférence;
- Décide également que la mise en œuvre des dispositions contenues dans le document final de la Conférence se fera dans le même cadre et au moyen des mêmes mécanismes que celle de la Déclaration et du Programme d'action² issus de la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

² Voir A/CONF.189/12 et Corr.1, chap. I.





^{*} Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

Voir A/CONF.211/8.